



**Note de présentation brève et synthétique du budget
primitif 2017**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2017 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 27 février 2017 et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De contenir la dette en recourant à l'emprunt dans la limite de l'érosion de la dette.

Ce budget intègre :

- une diminution conséquente de la DGF 2017 (- 247 273€)
- une augmentation de 40% du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal)
- Une actualisation en valeur des **bases fiscales** en légère progression: 0.4% en 2017
- Une perte de 85 000€ du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP)

Au total, la collectivité subit une perte cumulée des dotations nationales et départementales de **675 655€** sur 2017.

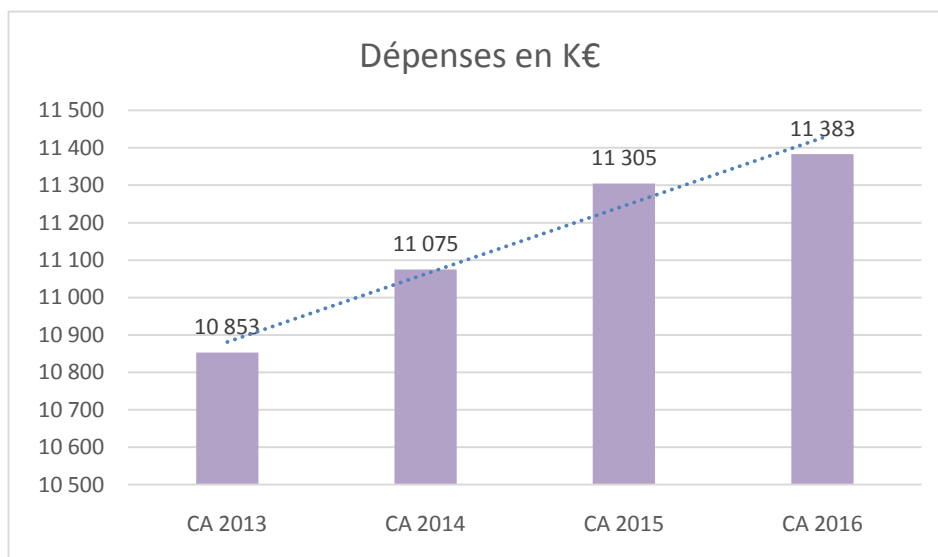
Budget principal 2017

• Grands chiffres de l'équilibre budgétaire 2016 comparés à l'équilibre prévisionnel 2017: 23.23M € en fonctionnement et 10.59M € en investissement pour 2017.

• La hausse des charges de personnel 12.735M€.

Cette augmentation est due :

- à une revalorisation des catégories A, B et C dans le cadre du protocole parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR), 191 211€ (dont augmentation du point d'indice et prise d'échelons)
- une hausse des contributions (retraite CNRACL et IRCANTEC),
- aux élections présidentielles et législatives de 2017 (50 000€ d'heures supplémentaires),
- l'impact des recrutements de 2016 sur 2017



L'évolution des dépenses du personnel s'explique notamment par la mise en œuvre des mesures nationales en matière d'augmentation des cotisations retraites et la mise en œuvre des dispositions réglementaires sur le parcours professionnel des carrières et des rémunérations. L'augmentation du point d'indice engendre également des coûts plus importants en matière de dépenses du personnel.

On constate que les effectifs généraux de la collectivité restent stables depuis 2011 à 257 ETP agents titulaires sur emplois permanents.

Les arbitrages retenus :

- le non remplacement éventuel des départs à la retraite, des congés maternité et ou maladie,
- une réflexion sur les heures supplémentaires et les vacances,
- la remise en question de la monétisation du compte épargne temps (économie de 44 625€ à réinjecter dans le cadre de la mise en place du nouveau régime indemnitaire)

• Les charges à caractère général en fonctionnement font l'objet d'une surveillance constante et leur évolution entre 2016 et 2017 est à la baisse. En effet, la renégociation de contrats a permis cette réduction sur ce chapitre. Il faudra s'attacher à l'avenir à poursuivre la réduction de la consommation d'énergie.

Les grandes orientations budgétaires pour 2017 sont les suivantes :

- Niveau possible des nouveaux investissements (Services et Opérations) : 4.47M € **maximum** (hors reports et réinscriptions)
- Niveau des charges et recettes de fonctionnement maîtrisées par le Conseil Municipal :
 - subventions à la vie associative : maintien de l'enveloppe 2016 en 2017 avec en parallèle un travail de collaboration avec les associations en 2017 afin de repenser le niveau des subventions au vu des contraintes budgétaires de la commune.

- niveau des services publics : maintien sans périmètre nouveau

- tarifs des services publics : proposition de retenir 1% d'augmentation avec un travail d'uniformisation des quotients et une revalorisation de certaines prestations à l'instar des locations de salles municipales, prêts de véhicules.

- Niveau de l'emprunt nouveau (au-delà du respect des possibilités émanant de l'érosion de la dette ancienne et des ratios recommandés en matière de bonne gestion : 1.72) : 1.76M € retenu.
- Niveau des taux d'imposition sur les ménages : maintien des taux de fiscalité locale.

Chiffres clefs du budget 2017

	2016	2017
Encours de dette au 1 ^{er} janvier	13 736M€	12 077M€
Population au 1 ^{er} janvier	16 460hbt	16400hbt
Taux des impôts locaux		
TH	14,18%	} inchangés depuis 2009
TF	32,13%	
TFNB	62,44%	
Recettes de fiscalité locale (BP)	9 316 M€	9 405 M€
Recettes réelles de fonctionnement (BP)	20 974 M€	20 829M€

EVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2016 ET 2017 EN MILLIONS €

LIBELLES	DEPENSES BP 2016	DEPENSES 2017	RECETTES BP 2016	RECETTES 2017	Observations
FONCTIONNEMENT					
011 Charges générales	4,57	4,48			
012 Salaires	12,49	12,74			PPCR, augmentation des charges sociales, mise en place du RIFSEEP
014 Atténuation de produit	0,23	0,35			Montée en puissance du FPIC (+40 % : source CODAH)
65 Participations	2,64	2,66			0,10 M€ en réserve + convention de services partagés avec le CCAS
66 Intérêts des emprunts	0,73	0,65			Diminution puisque pas d'emprunt en 2016
67 Charges exceptionnelles	0,10	0,23			
68 Dotations aux provisions	0,02	0,02			
Virement à l'investissement (y compris amortissement)	2,60	2,11			
Impôts et taxes (73)			13,27	13,45	Revalorisation des bases en valeur de 0,4% et 0,8% en volume pour la taxe d'habitation
Dotations (Etat + Département) (74)			4,61	4,07	Baisse des dotations de l'Etat dont la DGF
Autres recettes (013, 70, 75, 76, 77)			3,09	3,30	Remboursement convention de services partagés CCAS
Excédent antérieur reporté			2,40	2,40	CA 2016 clôturé
TOTAL	23,37	23,23	23,37	23,23	
INVESTISSEMENT					
Virement de la section de Fonctionnement			2,60	2,11	doit couvrir au moins le capital des emprunts à rembourser
Réinscriptions	1,50	2,58	0,23	0,78	
Emprunt nouveau			0,87	1,76	
F.C.T.V.A+taxe d'aménagement			0,70	0,58	
Capitalisation du résultat			2,97	2,64	
Déficit / Excédent antérieur			1,48	2,09	CA 2016 clôturé
Capital des emprunts à rembourser	1,60	1,57			
Reports	2,02	1,97	0,20	0,00	
Capacité d'investissement et recettes nouvelles 2016 (base pour PPI)	4,89	4,47	0,95	0,62	
TOTAL	10,01	10,59	10,01	10,59	

Plan Pluriannuel d'Investissement 2017

Propositions BP 2016 (pour mémoire)	Proposition BP 2017	Proposition BP 2018	Proposition BP 2019	Proposition BP 2020	Proposition BP 2021
---	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

BESOINS

Crédits annuels des services	2 462 604 €	2 426 010 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
PPI - opérations pluriannuelles, dont ppales opérations :	4 369 853 €	1 903 910 €	4 319 387 €	4 002 584 €	1 096 293 €	820 229 €
- Travaux pour l'accessibilité	281 969 €	175 722 €	144 387 €	162 584 €	156 293 €	150 229 €
- Monuments historiques	836 092 €	50 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	
- Voirie Cinéma	666 267 €	232 000 €				
- Aménagements sportifs de la Belle Etoile	542 132 €	690 324 €	2 600 000 €	2 800 000 €		
- Aménagements centre-ville - rue de la République	500 000 €	245 864 €				
- Eclairage public	755 800 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	
- Aménagement des Hallettes			945 000 €	315 000 €		
- Aménagement du Centre Commercial Belle Etoile					470 000 €	100 000 €
- Réhabilitation du GMT		50 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €
Total	6 832 457 €	4 329 920 €	6 319 387 €	6 002 584 €	3 096 293 €	2 820 229 €

Dans ce tableau figurent seulement les **nouvelles inscriptions**.

Il faut tenir compte également pour 2017 des **réinscriptions (2 583 945 €)** et des **reports (1 971 725 €)**

CAPACITE D'EPARGNE

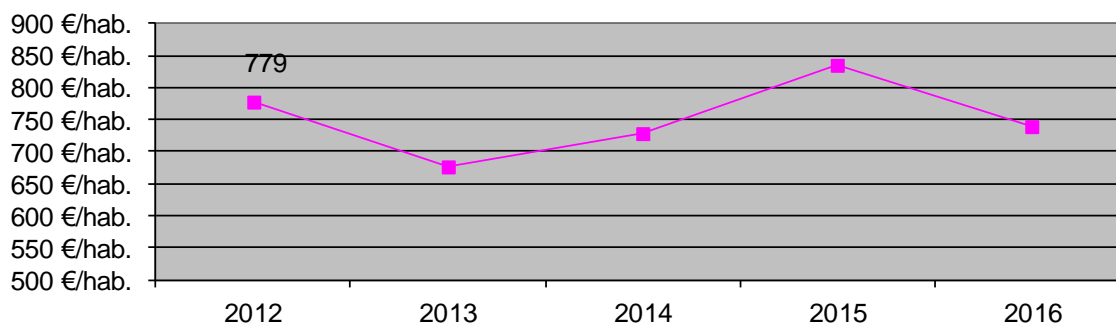
		2014	2015	2016
4/ EBE	PROD 70-75	20 772 066	21 060 669	21 234 900
	CHARG 60-65	17 322 507	17 270 513	17 552 935
	Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	3 449 558	3 790 156	3 681 965
5/ epargne brute				
	EBE	3 449 558	3 790 156	3 681 965
	PRODUIT FI 76	11 556	10 347	9 246
	CHARGES FI 66	446 479	579 175	468 060
	PRODUIT EXC 77	371 276	451 803	77 906
	CHARGES EXC 67	126 924	183 848	128 862
	E BRUTE	3 258 987	3 489 283	3 172 195
5 bis / RESULTAT EXERCICE	E BRUTE	3 258 987	3 489 283	3 172 195
	Operations d'Ordre Dep	699 583	524 000	532 101
	Operations D'ordre Rec	2 538 282	2 402 455	2 402 762
	RESULTAT EX	5 097 686	5 367 738	5 042 856
6/ epar nette ou autofi net				
	E BRUTE	3 258 987	3 489 283	3 172 195
	RBS DETTES	1 521 180	1 542 735	1 597 938
	EPARGNE NETTE	1 737 807	1 946 548	1 574 257

EVOLUTION POPULATION / DETTE

Données en milliers d'euros

	2012	2013	2014	2015	2016
Population recensement I.N.S.E.E.	16 708	16 852	16 592	16 491	16 460
Encours de la Dette au 31/12	13 016	11 388	12 092	13 776	12 173
Encours de la Dette / Habitant (en €)	779	676	729	835	740
Dépenses réelles Fonct.	17 254	17 496	17 921	17 913	18 150
Dép. réelles de fonct. / habitant	1 033	1 038	1 080	1 086	1 103

Evolution de l'encours de la Dette / Habitant



Durée résiduelle moyenne

9 ans et 3 mois

Taux Moyen Pondéré

3,70%

Durée de vie moyenne

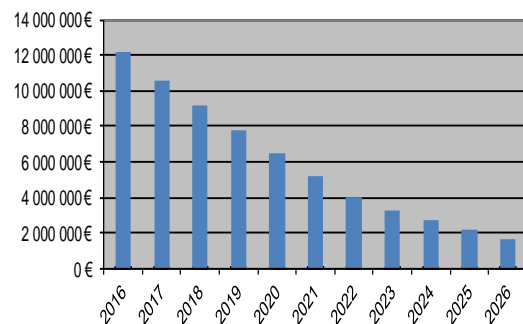
5 ans

Ratio de désendettement

3 ans 8 mois

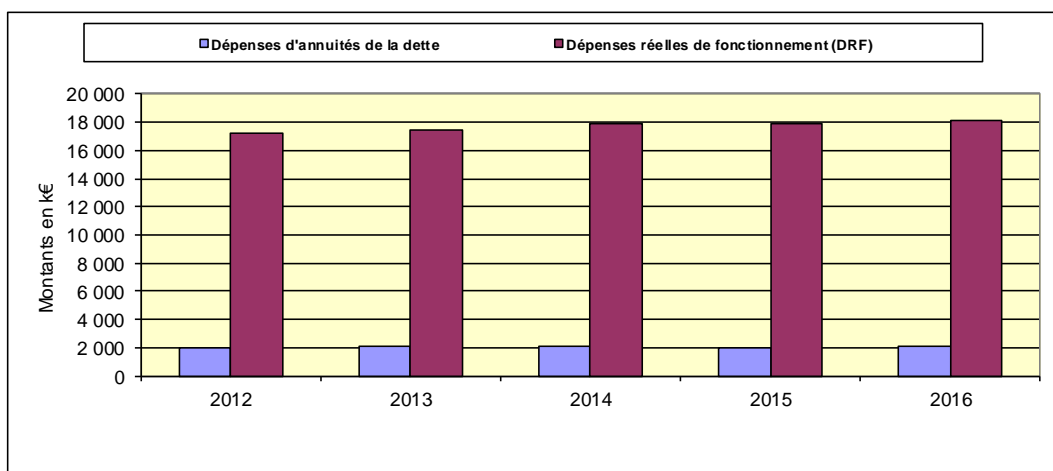
Erosion de la dette

Exercice	Encours en fin d'année
2016	12 173 236
2017	10 613 353
2018	9 123 677
2019	7 738 326
2020	6 422 200
2021	5 182 907
2022	4 018 102
2023	3 291 196
2024	2 722 854
2025	2 162 122
2026	1 593 106



DEPENSES D'ANNUITES DE LA DETTE / DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
 exprimé en K€

	2012	2013	2014	2015	2016
Dépenses d'annuités de la dette	2 032	2 147	2 115	2 032	2 089
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	17 254	17 496	17 921	17 913	18 150
Taux d'endettement (dette / DRF) %	11,78%	12,27%	11,80%	11,34%	11,51%



LISTE DES RATIOS
BUDGET 2017

<u>1</u>	Dépenses réelles de fonctionnement/Population				
	20 896 056	/	16 400	=	1 274,15
<u>2</u>	Produit des impositions directes/Population				
	9 405 736	/	16 400	=	573,52
<u>3</u>	Recettes réelles de fonctionnement/Population				
	20 829 346	/	16 400	=	1 270,08
<u>4</u>	Dépenses d'équipement brut/Population				
	8 815 332	/	16 400	=	537,52
<u>5</u>	Encours de la dette/Population				
	12 076 853	/	16 400	=	736,39
<u>6</u>	Dotation globale de fonctionnement/Population				
	2 400 000	/	16 400	=	146,34
<u>7</u>	Dépenses de personnel/Dépenses réelles de fonctionnement				
	12 735 259	/	20 896 056	=	60,95%
<u>8</u>	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal :				
	Recettes fiscales/potentiel fiscal				
	ce ratio n'est calculé que pour les communes n'appartenant pas à un groupement à TPU				
<u>9</u>	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement				
	20 896 056		1 570 872		20 829 346 = 107,86%
<u>10</u>	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement				
	8 815 332	/	20 829 346	=	42,32%
<u>11</u>	Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement				
	12 076 853	/	20 829 346	=	57,98%

Budget annexe des locations diverses 2017

Voici les prévisions budgétaires 2017 de ce budget annexe :

La section d'investissement est vierge de prévision.

Les recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitre 002 : résultat de fonctionnement reporté.....	24 109,44 €
Chapitre 73 : impôts et taxes	122,00 €
Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	29 934,00 €
Il s'agit des loyers encaissés, qui se répartissent ainsi par catégorie :	
Locations immobilières (commerciales dont hallettes).....	27 934,00 €
Locations de salles municipales	2 000,00 €
Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à	54 165,44 €

Les dépenses prévisionnelles de la section de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	54 165,44 €
Il s'agit ici de 3 types de dépenses :	
6522 reversement de l'excédent des budgets annexes.....	53 115,44 €
6541 perte pour créances irrécouvrables	1 000,00 €
658 charges diverses de gestion courante.....	50,00 €
Chapitre 66 : charges financières.....	0,00 €
Il s'agit de couvrir les frais de cartes bancaires depuis la mise en place d'un terminal de paiement électronique	
Chapitre 67 : charges exceptionnelles.....	0,00 €
Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à	54 165,44 €

Budget annexe manifestations payantes, culture et tourisme 2017

Le budget s'équilibre à un montant de 157 485 € par une subvention municipale supérieure à celle de 2016 de 80 990 € en raison de la prise en compte de l'excédent de l'an dernier.

Budget annexe Cœur d'Abbayes boutique 2017

Le budget s'équilibre à un montant de 15 345,36 € en prenant en compte l'excédent de l'année dernière.